

Les migrations résidentielles dans le département de la LOZÈRE (48)

- Plus d'arrivées en Lozère que de départs
- Six entrants sur dix viennent d'une autre région ou de l'étranger
- Un département très attractif pour les seniors et les natifs d'Occitanie
- Un nouvel arrivant sur cinq s'installe dans la communauté de communes Cœur de Lozère
- Peu de mobilités résidentielles entre EPCI au sein du département

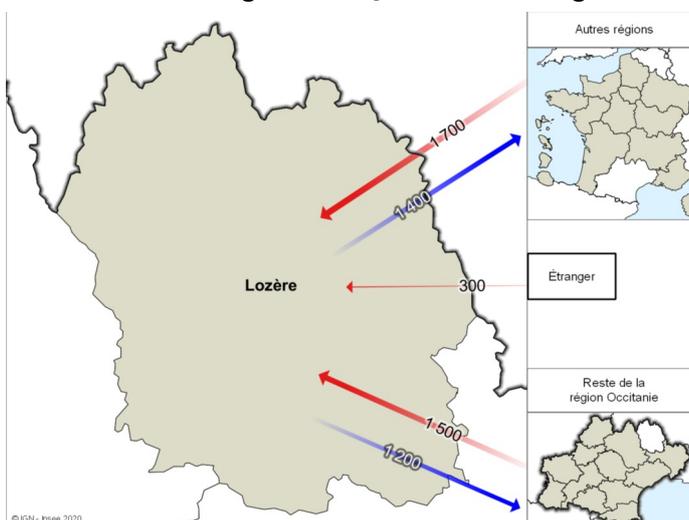
Un solde migratoire certes faible mais important au regard de la population départementale

Durant l'année 2016, 3 600 personnes viennent s'installer en Lozère, dont moins de 300 depuis l'étranger. Le taux d'entrants depuis la France (nombre d'entrants rapportés à la population moyenne du département, soit 75 300 personnes) s'élève à 44 habitants pour 1 000, le taux le plus élevé de la région.

Dans le même temps, 2 600 habitants quittent le département, soit 34 pour 1 000 (1^{er} rang de la région).

Le solde migratoire (calculé comme le solde entre les entrées depuis les autres départements français hors Mayotte et les sorties vers ces départements) est donc positif, à hauteur de 700 personnes. Un volume assez faible, mais qui rapporté à la population moyenne du département place la Lozère au 1^{er} rang des départements d'Occitanie en taux annuel de migration nette (9,5 pour 1 000).

Flux résidentiels entre le département de la Lozère, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



Source : Insee, recensement de la population 2017

Quatre entrants sur dix viennent d'Occitanie

Parmi les entrants, 1 500 sont en provenance d'un autre département de la région, principalement du Gard et de l'Hérault (à hauteur chacun de 500 personnes). Cela représente 44 % des entrants, une proportion assez forte parmi les départements de la région, mais derrière celles de l'Ariège et du Tam-et-Garonne. 15 % des entrants résidaient auparavant en Auvergne-Rhône-Alpes et 10 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Un nouvel arrivant sur cinq s'installe dans la communauté de communes (CC) Cœur de Lozère, les autres EPCI accueillent chacune moins de 500 nouveaux habitants.

Destination des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants en Lozère, selon l'EPCI d'installation		
CC Cœur de Lozère	700	21 %
Autres EPCI de Lozère	2 800	79 %
Ensemble	3 500	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Un département attractif pour les seniors et les natifs

Les arrivants en Lozère sont plus âgés que les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie. Si les actifs en emploi demeurent nombreux parmi les 3 500 nouvellement installés (31 %), 16 % des arrivants se déclarent retraités au moment du recensement. Plus globalement, c'est l'ensemble des personnes de 60 ans ou plus qui sont les plus nombreux parmi les arrivants.

Autre spécificité, plus du tiers des entrants en Lozère sont natifs de la région, soit 1,3 fois ce qui est observé dans l'ensemble des départements d'Occitanie. À l'inverse, seuls 13 % des arrivants en emploi sont cadres ou professions intellectuelles supérieures, proportion la plus faible observée en Occitanie.

La moitié des partants restent en Occitanie

Dans le même temps, parmi les 2 600 personnes qui quittent le département de la Lozère en 2016, seuls 46 % restent en Occitanie, une part comparable à la moyenne observée dans l'ensemble des départements d'Occitanie.

Avec 44 % des partants, les actifs en emploi représentent une part plus importante des sortants que dans les autres départements, et les chômeurs (15 %) y sont aussi surreprésentés.

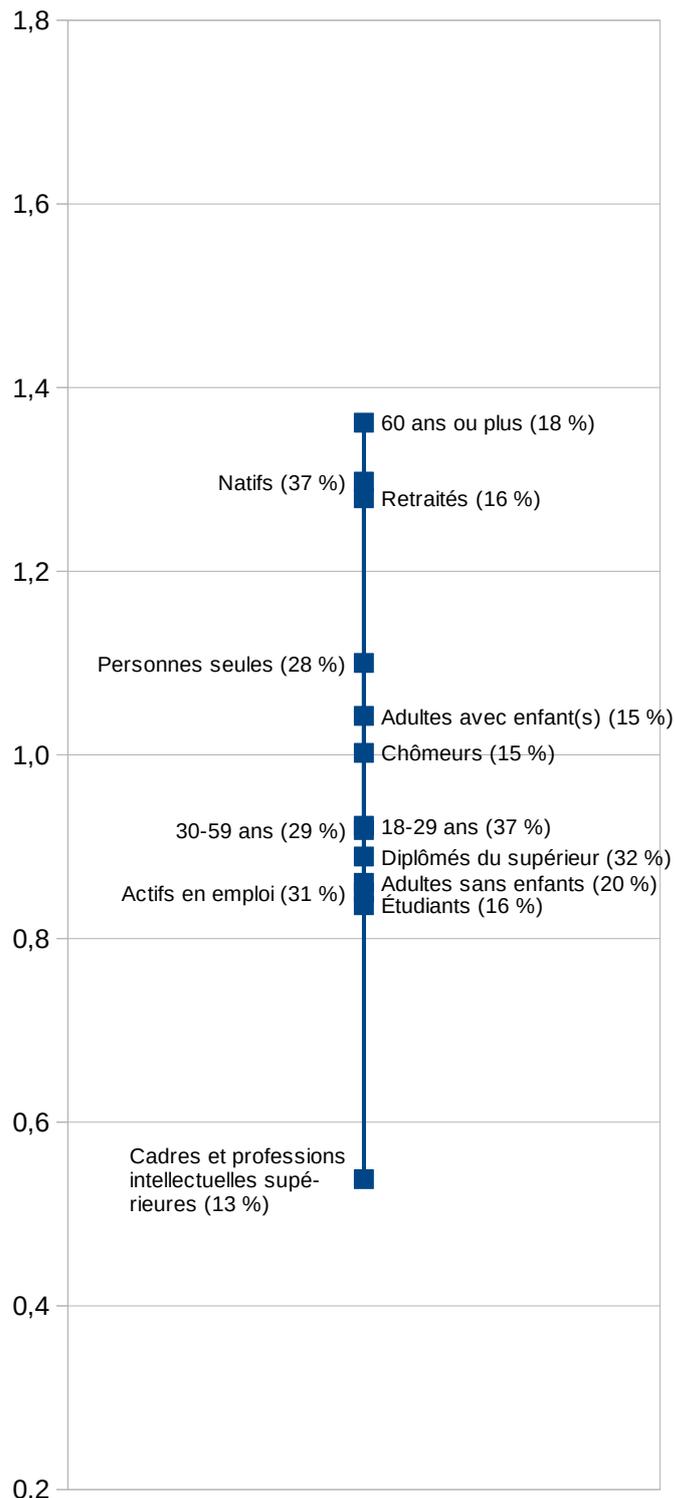
En revanche, seuls 11 % des actifs qui quittent le département sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure, une part plus faible que celle observée dans l'ensemble des départements d'Occitanie.

Lecture du graphique : la part des retraités parmi les arrivants en Lozère est supérieure de 28 % à celle observée parmi les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie (rapport égal à 1,3). Les retraités représentent 16 % de l'ensemble des nouveaux arrivants en Lozère.

Champ : ensemble des arrivants y compris de l'étranger.

Source : Insee, recensement de la population 2017

Profils comparés des nouveaux arrivants en Lozère et dans l'ensemble des départements d'Occitanie



De plus, 1 400 Lozériens changent d'EPCI de résidence

Les mobilités résidentielles au sein de la Lozère restent mesurées. En 2016, 1 400 habitants déménagent dans le département en changeant d'EPCI de résidence. Cela représente moins de 20 % de l'ensemble des mouvements migratoires observés pour le département (nouvelles arrivées en Lozère, départs de Lozère ou déménagements au sein du département avec changement d'EPCI).

Le département de la Lozère comprend trois territoires de projet (hors parc naturel régional) qui couvrent la totalité du département : le PETR du Pays Gévaudan Lozère, l'Association Territoriale Terres de vie en Lozère et le PETR Sud Lozère. Les échanges internes entre ces espaces sont peu nombreux.

Pas d'annexe cartographique, car les flux de nouveaux arrivants externes sont inférieurs à 1 000 personnes dans chacun des territoires de projet.

Retrouvez-nous sur :



Service presse :

05 61 36 62 85 -
medias-occitanie@insee.fr